

# Compte- rendu de notre congrès en Corse

## les 23-24 octobre 2010

### Arrivée à Ajaccio à 7h00 le 23 octobre

La nuit fut calme, le mer d'huile, mais les fauteuils exécrales. Les rêves furent entrecoupés de mal au dos, et au petit matin, les courbatures se sont manifestées.

L'accueil chaleureux de notre présidente, Odile Meynet et des collègues de Corse a apaisé notre nuit sans sommeil. Les collègues avaient commandé l'arrivée de l'astre rouge au dessus des montagnes à notre débarquement. La première magie de la Corse était en train d'opérer, tant le spectacle nous ravissait.



**Convoi exceptionnel et d'anges heureux le long de la côte montagneuse jusqu'à Vico.**

Françoise à bord de sa clio, et les collègues du continent à bord de leurs voitures suivaient à la queue leu leu.

Deux premières haltes touristiques nous ont permis d'admirer respectivement le Col de San Bastiani donnant sur le golfe de Lava immense et dont la plage était abandonnée par les hordes touristiques, le Golfe de Lave beaucoup plus escarpé, et enfin le site du Menhir de Prosper Mérimée, un inconditionnel de Corse.

Tout du long, notre regard et nos sens, s'enivraient des parfums des arbousiers, des cyclamens, des agaves et des bougainvilliers.

Petit Déjeuner très attendu avec le collègues, au total une joyeuse troupe de 19 professeures des académies de Corse, Lille, d'Amiens, de Poitiers, de Bordeaux, de Toulouse, de Lyon, de Montpellier. La vue sur le Golfe de Lava nous pénétrait un peu plus, le soleil était déjà plus haut et laissait éclater une lumière permettant à la végétation et à la mer d'exploser toutes ses variétés de couleur.

Nous savons que nous sommes chanceuses, la grève et le conflit sur la réforme des retraites ont obligé certaines à annuler leur voyages, les restrictions de carburant dans certaines régions ont causé des annulations de séjour.





### **Installation à l'Hôtel de Vico « U Paradisu » à Vico vers 11 h45.**

Accueillis par Mr le Maire, le reporter de « Corse Matin », nous avons trinqué avec un muscat fruité de terroir.

**Le repas typique, gastronomique a été soigneusement présenté vers 12h30.**

*Chausson avec un fromage corse et ses légumes*

*Pâtes, ratatouille et un civet de sanglier*

*Gâteau à la châtaigne, et crème anglaise*

*Rouge vermillon de Corse*

**Après midi studieuse vers 15 h.**

Difficile de reprendre un travail neuronal après un repas aussi gargantuesque.

**Paul Grenier, comédien, association « Thé à trois ».**

Ce psychosociologue, psychothérapeute et comédien nous a emmené faire un travail de positionnement du corps et de la voix en groupe. Au fil de la séance, nous évaluons notre capacité d'écoute, nos capacités sensorielles à communiquer avec l'autre. Il confiera à Odile

Meynet, notre présidente, que nous sommes un groupe qui nous prêtons facilement aux exercices, de part nos dispositions d'enseignants. Ces exercices pourront être transposés avec nos élèves.



### **Intervention de Florence Pélofi, assistante sociale auprès de la DRCSP.**

Les directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS) disparaissent au profit des directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations (DRCSP), d'après un décret du 3 décembre 2009.

*La loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients (RGHP), à la santé et aux territoires (Loi Hôpital-Patients-Santé-Territoires : **HPST**), crée, dans son article 118, les Agences Régionales de Santé. Elles sont le pilier de la réforme du système de santé.*

**Avant cette loi et ce décret,**

Il y avait :

-des DRASS et des DDASS, des services déconcentrés de l'état, compétents dans les domaines sanitaire, médico-sociale et social. Leurs directeurs se réunissaient en comité technique régional, et interdépartemental (CTRI). La Conférence des DRASS, et les réunions DDASS/DRASS étaient le lieu des échanges avec l'Agence Centrale.

- des agences régionales de l'hospitalisation( ARH), des groupements d'intérêt public, les représentants de chaque composante du GIP participaient à la commission exécutive (COMEX), la commission des DARH était le lieu des échanges avec l'Agence Centrale.

-des organismes de l'assurance maladie ( CRAM, URCAM, RSI, MSA..), plutôt de droit privé.

### **Avec cette réforme (RGPP) et cette Loi ( HPST)<sup>1</sup>,**

Il y a désormais :

-Des agences régionales de santé (ARS), des établissements publics,

-Il y a regroupement avec les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale(DRJSCS), en services déconcentrés,

- des directions départementales interministérielles (DDI), en services déconcentrés interministériels, qui dépendent de plusieurs ministères l'agriculture, la santé, l'économie ou l'environnement.

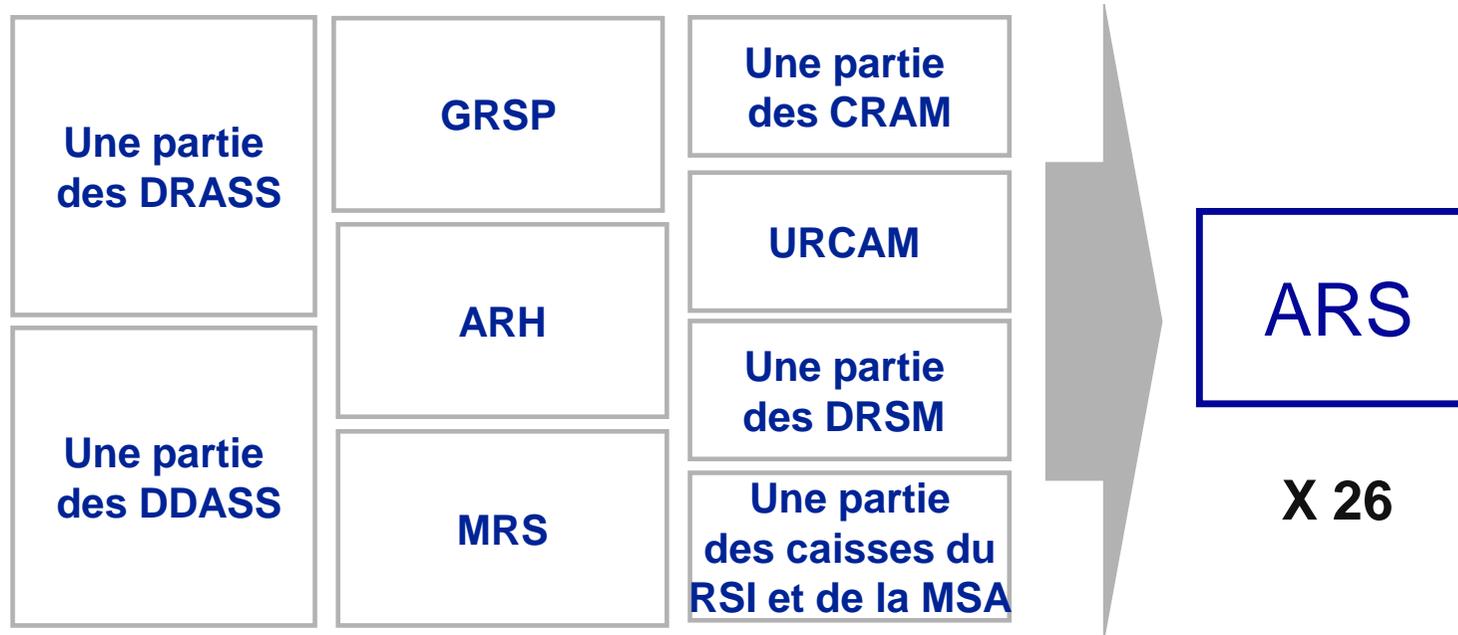
Pour exemple, ce sont les écoles d'aides-soignants, d'auxiliaires puéricultrices qui font les sujets, et plus les DDASS.

---

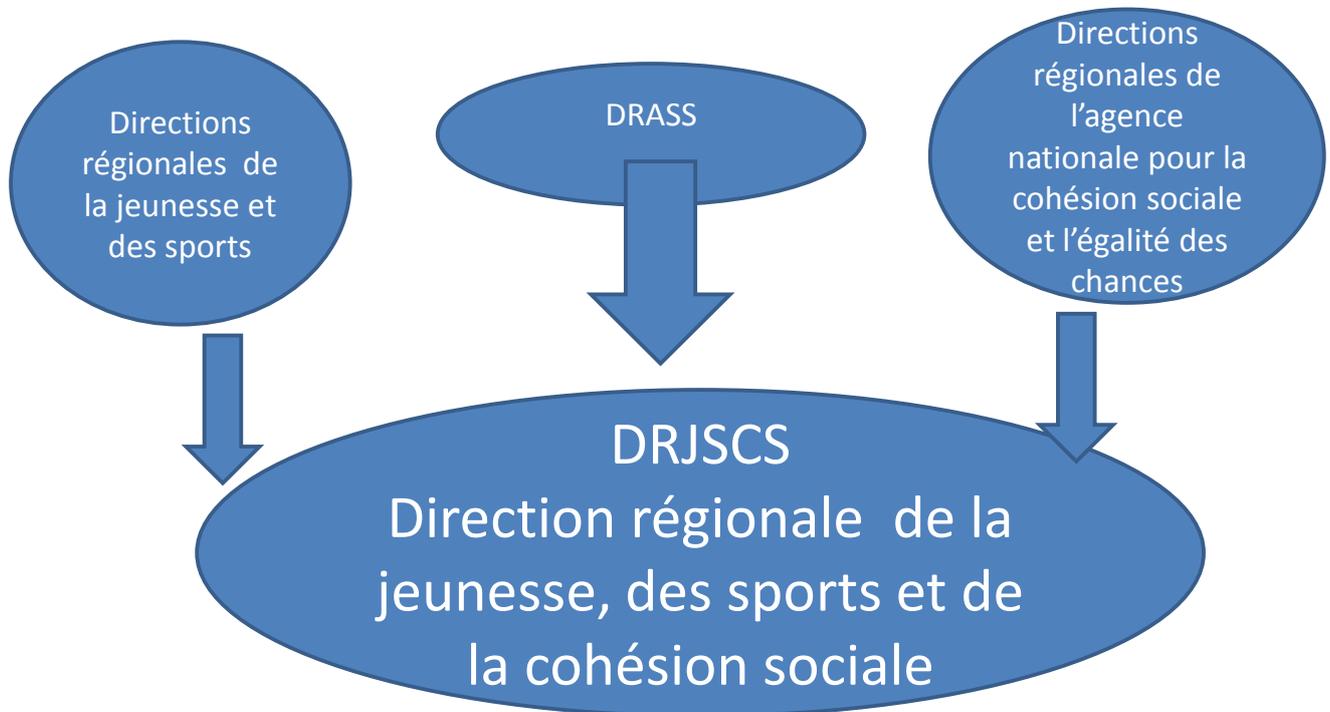
<sup>1</sup> La loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients(RGPP), à la santé et aux territoires ( Loi Hôpital-Patients-Santé- Territoires : **HPST**).

# Les ARS : la maison commune de l'Etat et de l'assurance maladie

Chacune des 26 agences régionales de santé formera un système intégré regroupant l'Etat et l'assurance maladie :



## Les DRJSCS : une nouvelle direction régionale au service de la cohésion sociale

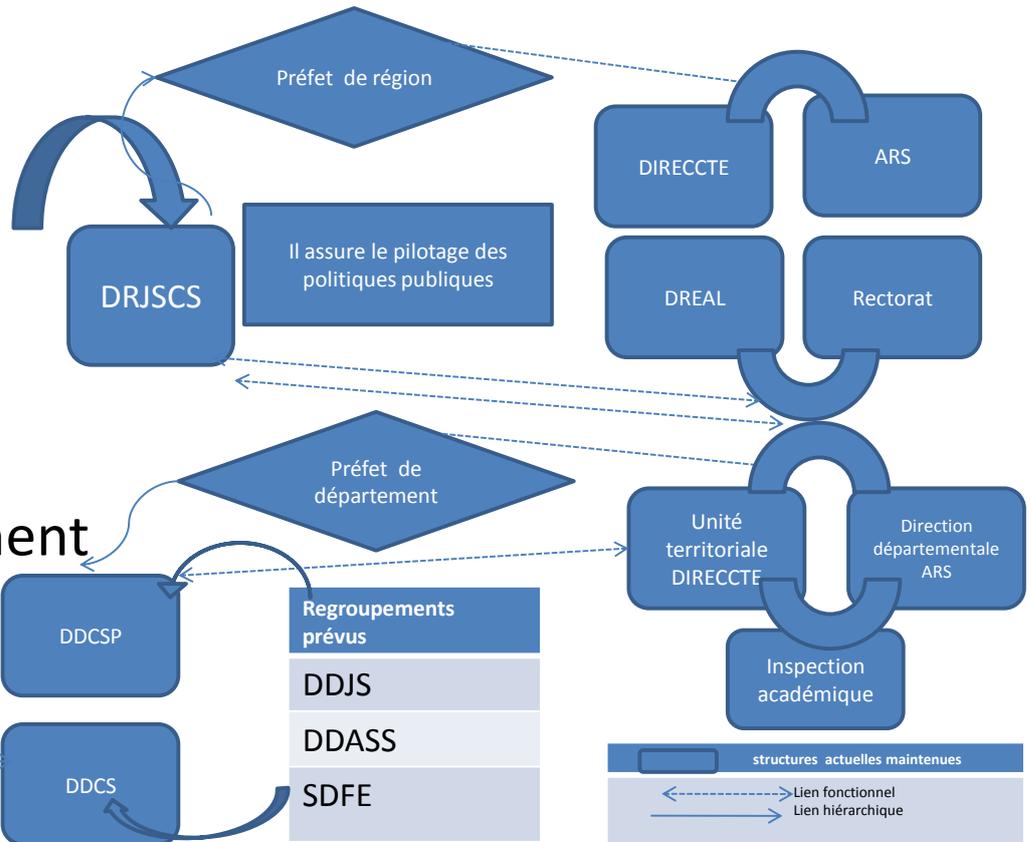


L'objectif étant de rassembler, de simplifier les démarches des usagers ( ex N° vert), mutualiser les moyens, être efficace sans trop dépenser.

# Une nouvelle organisation entre les niveaux régional et départemental

## Région

Regroupements prévus
DRJS
DR ACSé
DRASS



## Département

Regroupements prévus
DDJS
DDASS
SDFE

<sup>2</sup> DRACS é

<sup>3</sup> SDFE

<sup>4</sup> Direccte

<sup>5</sup> DREAL

<sup>2</sup> DRACS é : Directions régionales de l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances.

<sup>3</sup> SDFE : service des droits des femmes et de l'égalité.

<sup>4</sup> Direccte : direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

<sup>5</sup> DREAL : direction de l'environnement, l'aménagement, et du logement

## **Intervention de Daniel Richez- Pinelli de l'AFDET, association française pour le développement de l'enseignement technique.**

L'AFDET assure une veille sur toutes les évolutions relatives à l'enseignement technologique et professionnel, et la formation professionnelle. Elle formule des avis qu'elle transmet aux décideurs, organise des rencontres et colloques où elle apporte son point de vue.

Elle existe depuis 1902.

### **Ses objectifs**

La volonté de l'AFDET consiste à valoriser l'enseignement technique, de sorte que chaque jeune qui s'y oriente, ait la garantie d'une formation et d'une insertion professionnelle réussie.

En quelques mots les objectifs de l'AFDET sont :

- **Valoriser** l'enseignement technologique et professionnel
- **Favoriser** une orientation positive
- **Promouvoir** l'adaptation des formations aux mutations de l'économie dans une perspective européenne et internationale
- Favoriser un réel partenariat « **Ecole-Entreprise** »
- **Développer** dans la formation générale la culture **technologique**
- **Encourager** la formation tout au long de la vie et faire connaître la voie de la validation des acquis de l'expérience.

Elle regroupe des conseillers de l'enseignement technologique, des enseignants et professionnels, des membres des collectivités territoriales, des responsables d'association, des parents d'élèves et étudiants.

Elle organise des colloques et des conférences, édite une revue trimestrielle très documentée sur des secteurs professionnels, elle est une force de proposition, et le lieu de réflexion associant le monde de l'économie, le monde éducatif, et celui de la formation.

Elle s'interroge et interroge le ministère de l'éducation nationale à propos du passage en baccalauréat professionnel de 4 ans à 3 ans. Peut-il compacter 4 années de formation en 3 années, et répondre aux besoins de qualification des secteurs d'emploi ?

### **Adresse et lien de l'AFDET**

178 rue du Temple

75003 PARIS

Tél. : 01 42 74 00 64

Fax : 01 42 74 03 69

Mél : [afdetnationale@wanadoo.fr](mailto:afdetnationale@wanadoo.fr)

Site : <http://afdet.org>

## Soirée guinchante avec le groupe folklorique « Balletu Strintu » de 21 h00 à 23 h30

Ce groupe corse très généreux, nous a présenté des quadrilles, des valse piquées, des ensembles endiables. Les conjoints, les congressistes, pas un n'est resté assis.

Au prochain de congrès, vraisemblablement en Ile de France, nous essayerons de nous souvenir des pas, avec un peu de chance, peut-être parviendrons nous à vous offrir un show en direct.

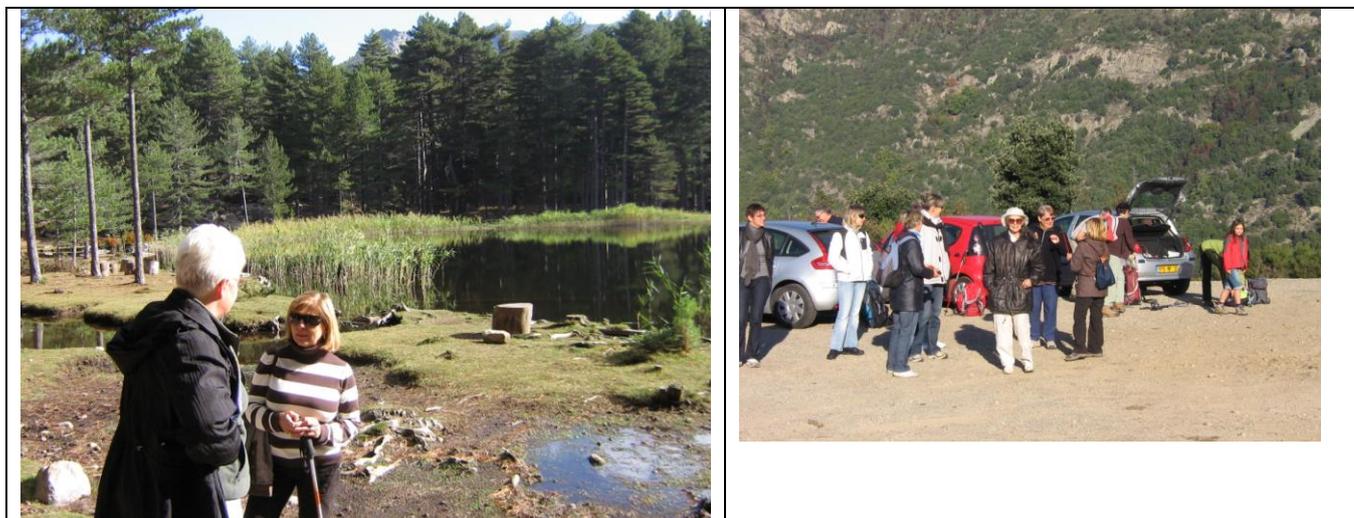


### Sortie au lac de Créna, départ 8 h le 24 octobre.

Notre ascension se fait sans embuches. Des porcins noirs arpentent les châtaigneraies et dévorent goulument des châtaignes appétissantes. A notre tour, pour le pique-nique de déguster pâtés, jambon et cochonnailles. La Nature authentique nous offre des paysages préservés, des sous-bois qui pullulent de champignons, des immortelles, des salsepareilles, du fenouil, des plants d'asperges sauvages. Une vision éblouissante : le lac apparaît, soudain nappé de nénuphars roses et blancs. L'eau limpide et le lieu comme inexploré, semble foulés pour la première fois.

Quelques chants typiques, pas toujours corses accompagnent le pique-nique copieux, et mérité, indispensable pour la redescente.





## **Assemblée générale de l'APES 15h -19 h00 le 24 octobre**

### **Site**

Nous souhaitons le rendre plus attrayant, un travail de relookage et de référencement s'impose, à voir avec Hélène Legry, notre vice présidente. Odile Meynet, notre présidente, s'étonne que le programme du congrès Corse, ne figure pas sur le site. Les propositions de projet pédagogique de bac professionnel « carrières sanitaires et sociales » envoyé par Claudy Babet n'y figurent pas non plus.

Par exemple, les chemins d'accès sur Google devraient permettre d'arriver sur la vidéo de l'aide à domicile, sans passer par le site. Ainsi le nombre de fréquentations du site augmenterait, et notre notoriété.

Bien sûr, donner un accès privilégié à nos adhérents, reste de mise, ainsi qu'à tous les travaux qu'ils veulent faire connaître : PAC-Projet d'animations- PPCP-modules-CESC.

Mettre en lien des sites qui sont sur la toile en libre accès, par exemple, l'AFDET, le site Bep CSS, l'Onisepts, le site des Actualités sociales hebdomadaires.

Y Mettre le courrier adressé au ministère de l'éducation nationale, concernant l'état de nos conditions de travail, que ce soient celles des professeurs titulaires ou non titulaires, nos propositions de contenus du bac professionnel sanitaire, le nombre de postes au concours de STMS. Doivent figurer, les réponses du ministre délégué du 6 mai 2010, et du secrétariat général du 30 août 2010, et enfin nos réactions à ces réponses.

### **Communiqué au Ministère de l'Education nationale**

Nous comptons réagir à ces courriers par un communiqué.

Nous comptons aussi évoquer les disparités et différences d'effectifs entre académies dans nos formations : en Bac professionnel SPVL, en Bep CSS, certaines classes comptent jusqu'à 36 élèves, avec un dédoublement en TD ou TP à 18 élèves. Est-ce que les élèves peuvent espérer une dispense de formation pratique aussi spécifique à 18 élèves, qu'à 12 élèves ? La réception du cours à 36, à 18 élèves en TD et TP, permet-elle autant d'échanges et de feedbacks, qu'à 24 élèves, et 12 en TD et TP ? Le volume des échanges

s'en trouve forcément réduit, alors que les élèves arrivent en lycée professionnel, bien souvent en situation d'échec. Identifier leurs pré requis, leurs représentations autrement que par des évaluations écrites systématiques (qui les remettent directement en situation d'échec) prend plus de temps.

## **Bac pro SPVL**

Des échanges ont lieu, concernant la gamme de PFE possibles. Un Cap médiation à la fin de la première année permet aux élèves de sortir avec une qualification, s'il ne va pas au bout des 3 ans de bac professionnel.

Prochainement un cahier d'exercices devrait être conçu et édité.

## **Référent conseil Régional**

Un référent pour la formation initiale et continue au niveau sanitaire et social existe par région. Il peut nous renseigner, sur les perspectives, et prospectives de la filière sanitaire et sociale.

## **Nom pour l'association et élargissement des adhérents**

Nous proposons le nom suivant en remplacement de l'ancien

« Association pour le développement de la filière sanitaire et sociale » ( APDFSS)

Toutes vos propositions sont les bienvenues, nous entérinerons un nouveau nom au prochain congrès.

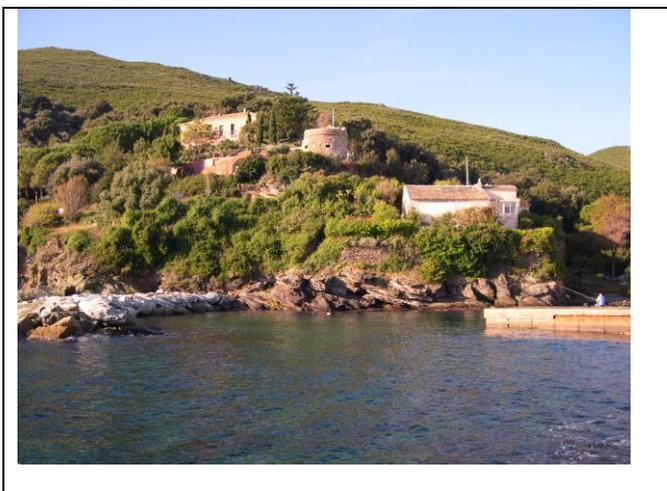
Nous comptons élargir le nombre d'adhérents, à d'autres professions, à tous ceux et celles qui contribuent à la promotion de la filière sanitaire et sociale pour un montant de 12 euros.

Lors du prochain congrès, nous élirons un nouveau bureau, ou bureau modifié. Place aux jeunes !

Dès à présent, nous sommes à la recherche d'un lycée qui accepterait de nous recevoir pour le prochain congrès, en région parisienne. L'équipe STMS sur place peut largement compter sur notre aide logistique et financière, dans des limites arrêtées par notre trésorière Martine Blamoutier. Pourquoi pas les équipes qui expérimentent le nouveau Bac professionnel « services aux personnes » en remplacement ou prolongement du BEP CSS ?

Merci de vous faire connaître !





*Compte- rendu finalisé par Anne Wimez, avec l'aide de Suzanne Vignesoult, Claudy Babet  
et de notre présidente Odile Meynet*

